

11^{ème} ANNEE
No 7

JUILLET
1899

VENITE ADOREMUS

ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

PRÊTRES-ADORATEURS

TU ES
SACERDOS
IN ÆTERNUM
SECUNDUM
ORDINEM
MELCHISEDECH.
[Ps. cix, 5]



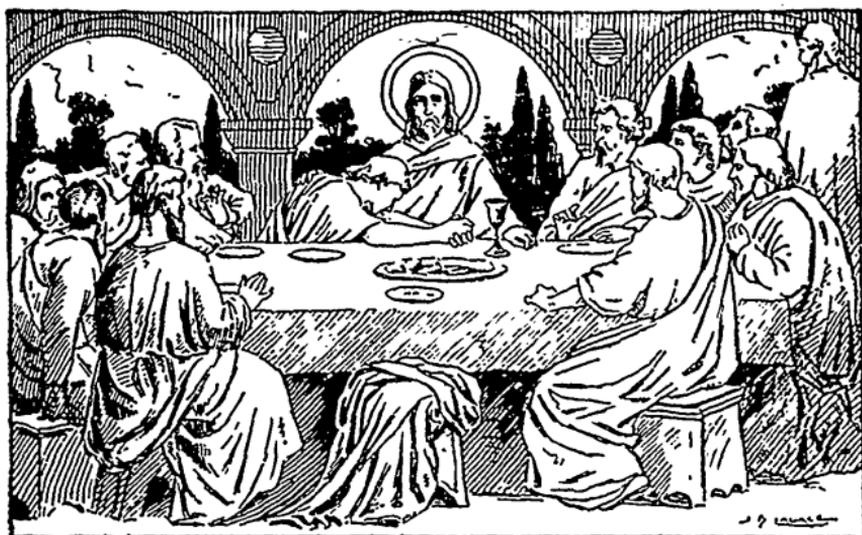
PATER
TALES QUÆRIT
QUI
ADORENT EUM
IN SPIRITU
ET VERITATE.
[JOAN. XIV, 23.]

REVUE MENSUELLE EXCLUSIVEMENT DESTINEE AU CLERGE

Abonnement : 50 cts.

Paraissant le 1^{er} de chaque Mois.

Centre général de l'Association pour le Canada :
Montréal, 320, Avenue Mont-Royal.



Sommaire du Numéro de Juillet 1899 :

Le prêtre à l'adoration. — Plan d'Instruction eucharistique : l'action de grâces après la Communion. — La bénédiction du T. S. Sacrement après l'exposition privée. — Bien dire la sainte Messe. — Retraites mensuelles : Sur nos devoirs comme confesseurs. — Réponses liturgiques. — Un appel aux Prêtres.

LE PRÊTRE A L'ADORATION



Regardez l'heure d'adoration comme une heure du paradis ; allez-y comme on va au ciel, au banquet divin, et cette heure sera désirée, saluée avec bonheur ; entretenez-en suavement le désir dans votre cœur ; dites-vous : “ Dans quatre heures, dans une heure, j'irai à l'audience de grâce et d'amour de Notre-Seigneur : il m'a invité, il m'attend, il me désire. ”

Où est Jésus mon Sauveur ? — Au ciel ; puis au Très Saint Sacrement. Le ciel est pour les anges et les saints couronnés ; l'Eucharistie est pour moi. — L'Eucharistie, voilà mon ciel sur la terre ; je vais faire à ses pieds ce que les Anges et les saints font au pied du trône de l'Agneau dans le ciel !

Quel bonheur de commencer sur la terre ce que nous ferons éternellement au pied du trône de Dieu ! Quel bonheur de composer la cour eucharistique de Jésus-Christ sur la terre, d'être de sa garde divine, et de vivre déjà sur la terre de la vie céleste !

Je ne puis rien faire de plus saint sur la terre que l'Adoration eucharistique.

C'est l'exercice parfait de toutes les vertus.

1. De la foi. — Elle est complète et parfaite quand j'adore Jésus-Christ caché, voilé, et comme anéanti en la très sainte Hostie. Alors c'est la soumission, l'adoration par toutes mes facultés, par tous mes sens, avec le seul esprit de foi.

2. De la piété. — Intérieure et extérieure, toute concentrée sur le Dieu caché, l'adorant par la prière, l'oraison, le culte, le respect ; par l'anéantissement, s'il était possible, de moi-même ; par l'humilité, par la pénitence, par la pureté et par toutes les autres vertus.

3. De l'amour. — Puisque l'amour est toute la loi, j'accomplis toute la loi en adorant mon Seigneur et mon Dieu au Très Saint Sacrement, et en l'adorant de tout mon esprit, de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces.

4. De la charité. — Je puis, en adorant, pratiquer la charité parfaite envers le prochain, en priant pour lui, en me faisant médiateur, victime pour son salut, en intéressant en sa faveur les grâces et les miséricordes de mon Sauveur.

Rien donc de plus saint que l'adoration.

Jésus pratique au Saint Sacrement les vertus de sa vie mortelle, mais d'une manière invisible et tout intérieure. Il est dans une oraison continuelle, contemplant sans cesse la gloire de son Père et le suppliant pour nous, afin de nous apprendre que dans l'oraison est le secret de la vie intérieure ; qu'il faut soigner la racine de l'arbre pour en recueillir de bons fruits ; que la vie extérieure, si estimée du monde, n'est qu'une fleur stérile si on n'alimente la charité qui produit les fruits. Soyez donc contemplateurs de Jésus, si vous voulez réussir dans vos œuvres. Les Apôtres se plaignent de n'avoir pas assez de temps pour prier, et créent des diacres qui les soulagent dans le ministère extérieur. Jésus-Christ pendant sa vie se dérobe à la foule, se retire, se cache pour prier et contempler, et nous voudrions mener une vie purement extérieure ! Avons-nous donc un fonds plus riche de grâces, des forces plus solides pour le bien que les Apôtres ? Et l'exemple de Notre-Seigneur n'est-il pas pour nous ?

Non, toute piété qui ne se nourrit pas de prière, qui ne se recueille pas en son centre, en Jésus-Christ, pour réparer ses pertes et renouveler sa vie, s'étiole et finit par mourir.

C'est en vain que les prédicateurs s'étudient à prêcher ; si leurs paroles ne s'alimentent de l'oraison, elle demeurera stérile.

Aussi, priez beaucoup pour les ministres de la parole de Dieu, mais ne demandez pour eux qu'une chose : c'est qu'ils soient hommes de prière. Une âme priante sauve le monde, unie qu'elle est à Jésus-Christ priant au fond de son Tabernacle.

Ne regardez jamais comme perdus pour le bien les moments que vous passez au pied de l'autel ; c'est quand le grain est enseveli dans le sillon que sa fécondité se déclare ; l'entretien eucharistique, voilà la semence des vertus. Il ne manque pas d'âmes dévouées de nos jours à toutes les œuvres du zèle : on les loue beaucoup, quelquefois trop ; priez que le fond du cœur soit en rapport avec le zèle extérieur ; demandez que ces âmes s'alimentent de prière.

R. P. EYMARD.



Plan d'Instruction Eucharistique



L'action de grâces après la Communion

Particula boni doni non te praterat (Eccl. XIV, 14.)

“ On ne doit pas seulement s'exciter à la dévotion avant la Communion, il faut encore s'y maintenir après l'avoir reçue, et l'on n'est pas moins obligé à la vigilance après l'avoir reçue que pour la recevoir. ”

Rares cependant sont ceux qui font véritablement et fructueusement l'action de grâces après la Communion. Combien il en est à qui il faudrait redire le mot de saint Bernard à l'archidiacre Foulques : “ O Dieu ! est-il possible que vous vous dégoûtiez si tôt de la compagnie de Jésus-Christ ! ”

Disons donc en quelques mots : 1. Pourquoi il faut faire l'action de grâces 2. Comment il faut la faire.

I. — Pourquoi il faut faire l'action de grâces.

Il faut après la Communion une action de grâces : nous le devons à Dieu, nous le devons à nous-mêmes.

1. Nous le devons à Dieu d'abord *parce qu'il le mérite* ; les plus simples convenances le proclament bien haut.

Tout bienfait appelle la reconnaissance. Les hommes veulent que nous leur témoignions notre gratitude pour les moindres faveurs que

nous recevons de leur part. L'ingratitude afflige, révolte et elle tarit les sources de la générosité.

Or nous avons reçu de la libéralité de Dieu, non un trésor, non un empire, mais Lui-même qui a daigné descendre en notre cœur pour venir en nous.

Hélas ! que de chrétiens l'oublient et laissent Jésus comme un mort dans leur cœur : *Oblivioni datus sum tanquam mortuus a corde* (Ps. XXX, 13.)

Conduite étrange, semblable à celle de Judas qui quitta le Cénacle aussitôt après avoir communié : *Cum accepisset buccellam, exivit continuo* ! (Joan XIII, 30.)

“ Cette conduite vous conduira infailliblement à la paresse spirituelle, de la paresse spirituelle à la tiédeur, de la tiédeur à l'endurcissement et finalement au dernier supplice ” (S. Chrys. Homil. de Bap. Christi.)

2. Nous devons l'action de grâces à Dieu *parce qu'il la demande*, et ses volontés sont expresses au sujet du grand devoir de la gratitude.

Sous l'Ancienne Loi il veut que pour chacun de ses bienfaits les plus signalés, il y ait une fête qui en rappelle le souvenir et provoque la reconnaissance à travers les âges. Telles sont : la Pâque, pour la délivrance d'Égypte, — la Pentecôte pour la promulgation du Décalogue, — la fête des Tabernacles, pour la protection de Dieu sur Israël pendant les quarante années passées dans le désert.

Sous la Loi Nouvelle, Jésus-Christ veut résumer toute la religion, tous les dogmes, tous les efforts de sa sagesse, de sa puissance et de sa bonté en un mystère qu'il appelle Eucharistie, c'est-à-dire *Action de grâces*, comme si le résultat obtenu par ce grand Sacrement était de satisfaire pleinement au devoir si important de la reconnaissance pendant le saint Sacrifice. Au milieu du religieux silence des *Secrètes* qui suivent l'oblation, le Prêtre élève seul la voix : *Gratias agamus Domino Deo nostro* ! — Le peuple répond : *Dignum et justum est*. Puis le prêtre commence l'hymne de la reconnaissance.

Entrons dans cet esprit de reconnaissance de la sainte Église quand nous participons au saint Sacrifice par la communion ; et quand le Sauveur vient dans notre âme pour la guérir de ses infirmités, qu'il n'ait pas à lui adresser les reproches faits aux lépreux guéris de l'Évangile : “ Les dix n'ont-ils pas été guéris, où sont donc les neuf autres qui ne sont pas venus remercier ? ”

Mais si nous comprenons bien *nos intérêts*, nous serons très fidèles à l'action de grâces après la Communion.

1. Les moments qui suivent immédiatement la réception du Corps de Jésus-Christ sont d'une importance majeure pour notre sanctifica-

tion. "Car, dit Suarez, les actes que nous produisons alors ont un "mérite spécial, comme étant faits par une âme qui est unie au Fils "de Dieu d'une manière ineffable. Alors Jésus-Christ devient l'âme "de notre âme : nous adorons, il adore ; nous prions, il prie ; nous "remercions, il remercie ; nous aimons, il aime. Nos actes, comme "les siens avec lesquels ils se confondent, deviennent divins. Voilà "pourquoi le Seigneur fixe sur nous des regards de complaisance." (disp. LXIII, sect. 7.)

2. Jamais l'heure n'a été plus propice pour demander. "Il n'est "point de moment, dit sainte Thérèse, où nous puissions plus aisément enrichir notre âme de vertus, où nous puissions plus facilement nous élever à la perfection, que celui qui suit la célébration "des saints mystères. Après la Communion, ne perdons pas l'excellente occasion qui s'offre à nous de négocier. La Divine Majesté "n'est point dans l'usage de mal payer le logement qu'on lui donne, "si on lui fait bon accueil. Jésus-Christ se place dans notre cœur "comme sur un trône de grâces, et il semble nous dire, comme à "l'aveugle de Jéricho : Que voulez-vous que je fasse pour vous ! "Parlez sans crainte, que désirez-vous ? Je suis déposé à vous accorder "tout ce que vous demanderez.

3. De plus, quand Notre-Seigneur voit une âme reconnaissante, il répand en elle de plus abondantes bénédictions. Quand nous avons fait du bien à quelqu'un et qu'on vient nous remercier avec un cœur ému et un accent sincère de reconnaissance, nous sommes entraînés comme irrésistiblement à donner plus encore.

Ainsi Dieu n'a pas de faveurs assez précieuses pour les âmes reconnaissantes ; il n'a au contraire que des grâces ordinaires et communes pour les ingrats.

II. — Comment il faut faire l'action de grâces.

1. *Quant à la durée.* A part quelques circonstances extraordinaires, où la charité ou tout autre motif grave nous réclame ailleurs, il faut toujours donner un certain temps à l'action de grâces.

Quel sera ce temps ? Le P. Avila, après avoir célébré, s'entretenait deux heures avec Jésus-Christ. St Louis de Gonzague, après deux heures consacrées à l'action de grâces, s'étonnait qu'on vint si tôt l'interrompre. En effet, la Communion est une si grande faveur que ce ne serait pas trop d'une journée, de toute une vie pour en remercier Dieu dignement.

La limite qu'on peut fixer généralement pour que l'action de grâces soit digne et convenable est d'une demi-heure, dit St Liguori.

Puis, comme limite extrême, il consent à ne demander qu'un quart d'heure. "Mais un quart d'heure, dit-il, c'est peu, c'est bien peu."

2. *Quant aux actes.* Vous vous servirez avec fruit des quatre fins du Sacrifice.

Adorez Jésus sur le trône de votre cœur ; baisez avec respect ses pieds divins, ses mains augustes ; appuyez-vous sur son cœur brûlant d'amour ; exaltez sa puissance ; offrez-lui, en hommage d'adoration et de soumission absolue, les clefs de votre demeure ; déclarez-le votre maître, et vous son heureux serviteur, prêt à tout pour lui plaire.

Remerciez-le de vous avoir tant honoré, tant aimé ; de vous avoir tant donné en cette Communion ! Louez sa bonté, son amour pour vous, si pauvre, si imparfait, si infidèle. Invitez les anges, les saints, sa divine Mère, à louer, à bénir, à remercier Jésus pour vous.

Pleurez encore vos péchés à ses pieds, comme la Madeleine : l'amour pénitent a toujours besoin de pleurer, et ne se croit jamais quitte de ses dettes de reconnaissance. — Protestez-lui de votre fidélité, de votre amour, faites-lui le sacrifice de vos affections dérégées, de votre lâcheté, de votre paresse à entreprendre ce qui vous coûte.

Demandez-lui la grâce de ne plus l'offenser, et protestez que vous préférez cent fois la mort au péché.

Demandez tout ce que vous voudrez, c'est le moment des grâces : Jésus est prêt à vous donner son royaume même. C'est lui faire plaisir que de lui donner l'occasion de répandre ses bienfaits. Demandez le règne de sa sainteté en vous, en vos frères : demandez que sa charité soit en tous les cœurs.

Priez pour vos besoins de la journée ; priez pour les vôtres, pour vos pasteurs, pour le Saint-Père, pour toute l'Église ; demandez le triomphe de la foi, l'exaltation de l'Église romaine, la paix sur la terre.

Demandez de saints prêtres pour les peuples, de fervents religieux dans l'Église, de bons adorateurs de Notre-Seigneur-Eucharistie.

Demandez l'extension du règne eucharistique de Jésus.

Priez pour la conversion des pécheurs, et spécialement pour ceux qui intéressent davantage votre charité ; pour tous ceux qui se sont recommandés à vos prières.

Enfin, dites quelques prières selon les intentions du souverain Pontife, pour gagner les indulgences de la journée qui peuvent exiger la Communion comme condition ; appliquez-les de bon cœur aux âmes du purgatoire, surtout à celles que Jésus aime le plus.

Dans la journée, soyez comme un vase qui aurait reçu un parfum précieux, comme un saint qui aurait passé une heure dans le ciel : n'oubliez pas la visite royale de Jésus.

LA BÉNEDICTION DU T. S. SACREMENT après l'Exposition privée.



Nous avons dit qu'après chaque exposition privée on peut donner la bénédiction avec le Très Saint Sacrement ; il nous reste à expliquer les cérémonies de cette bénédiction.

L'exposition privée, avons-nous dit, peut se faire de deux manières : en ouvrant la porte du tabernacle ou en exposant le Très Saint Sacrement dans l'ostensoir voilé.

Si l'exposition se fait simplement en ouvrant la porte du tabernacle, on suit, pour la bénédiction, le rit indiqué dans le Rituel après la communion des infirmes, c'est-à-dire que le prêtre, revêtu du surplis et de l'étole, récite ou fait chanter le *Tantum ergo*, puis, omettant l'encensement, il récite ou chante le *Panem de celo* et l'oraison *Deus qui nobis*, puis il reçoit le voile huméral, monte à l'autel, fait la génuflexion, prend le saint ciboire recouvert du petit pavillon, le couvre ensuite avec les extrémités du voile huméral et bénit les fidèles sans rien dire. Après la bénédiction, il dépose le ciboire sur le corporal, fait la génuflexion pendant qu'on lui enlève le voile huméral, ouvre la porte du tabernacle où il dépose le saint ciboire, fait la génuflexion, ferme la porte du tabernacle, plie le corporal qu'il dépose dans la bourse, puis descend de l'autel, fait la génuflexion et retourne à la sacristie.

Si l'exposition privée se fait avec l'ostensoir voilé, l'officiant revêt la chape. Dans ce cas on fait l'encensement au commencement de l'exposition et pendant le *Tantum ergo*, comme aux saluts solennels. Cavalieri indique comment on doit donner la bénédiction lorsque l'exposition privée se fait avec l'ostensoir voilé :

“ Absque benedictione dimitti non debet populus, cum pyxide quidem velata, si hæc fuerit exposita, cum ostensorio autem detecto, si hoc fuerit expositum. Sicut namque quando etiam in hac occasione ostensorium exponitur, exponi debet detectum, et non cum velo desuper posito, sed velum tantummodo ponitur ante ostensorium, statim ac expositum est, unde laudata Instructio Romana : SI ESPORRA IL VENERABILE CON UN VELO AVANTI, ita in repositione primitus removeri debet velum, postea cum Sacramento detecto populus benedici, et denique, consueto ritu ostensorium in tabernaculo recondi.

Bien dire la sainte Messe



Pour bien dire la sainte messe, la première condition est d'être bien pénétré de l'excellence de cette action, qui prime toutes les autres, d'y voir l'acte le plus grand, le plus merveilleux, le plus divin qu'il soit donné à l'homme de faire ici-bas. Oh ! que le concile de Trente a raison d'exiger que les prêtres mettent tous leurs soins à offrir le saint sacrifice, non seulement avec toute la pureté de conscience possible, mais avec la plus grande piété intérieure ! Que c'est avec raison qu'il adresse aux prêtres qui célèbrent avec négligence et sans dévotion l'anathème du Prophète : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter !*

Que convient-il donc de faire *avant*, *pendant* et *après* la messe ?

1. *Avant la messe.* — S'y préparer. Je ne parle pas ici de la préparation qui consiste dans une vie habituellement vertueuse et sainte, dans la pureté de conscience. Je parle seulement de la préparation prochaine. Elle se fait d'abord par l'oraison mentale ; mais ce n'est pas assez et il convient qu'immédiatement avant de monter à l'autel, on se recueille quelques instants pour raviver sa foi, se pénétrer de l'excellence de l'action qu'on va faire et congédier toutes les pensées qui viendraient du monde et des affaires. Heureux qui peut dire comme saint François de Sales : " Quand je suis au pied de l'autel, pour commencer la messe, je perds de vue toutes les choses temporelles ! " Il faut s'exciter à la ferveur par des considérations telles que celles-ci : " Je vais remplir une fonction sublime : je vais prêter ma voix, mes mains, mon ministère à Jésus-Christ, le grand et unique sacrificateur ", ou celles-ci du P. d'Avila : " Le Fils de Dieu va s'immoler entre mes mains ; dans peu de temps je m'entretiendrai avec lui, nous aurons ensemble de saintes familiarités, je le recevrai dans mon cœur ! Oh ! que nous devons sentir le besoin de nous humilier et de nous frapper la poitrine, en disant comme avant la communion : *Domine, non sum dignus !*

2. *Pendant la messe.* — On n'aime pas de voir le prêtre s'avancer vers l'autel avec une démarche hardie, légère, précipitée. Si, dans l'ensemble de sa conduite, il ne doit faire paraître *nihil nisi grave, moderatum ac religione plenum*, c'est encore plus vrai quand il est à l'autel. " Le maintien extérieur,

SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Prêtres-Adorateurs.



N° 22

Devoirs du Prêtre envers Dieu.

La Religion : Le culte divin.

I. — Adoration.

La religion est une vertu qui a pour objet, non plus Dieu en lui-même, comme les vertus théologiques, mais l'honneur, le culte qui lui est dû.

La vertu de religion renferme deux sortes d'actes : les uns intérieurs, dont l'expression principale est la Prière ; les autres extérieurs, lesquels se résument dans le Culte divin. C'est sur la religion prise sous cette forme que nous allons méditer durant quelques instants.

Le prêtre est par vocation, par grâce, par état, le parfait religieux de Dieu, c-à-d. l'homme consacré tout entier au culte et au service divin, la personnification vivante de la religion. C'est pour cela que, de tout temps, les différentes religions de l'humanité se sont toujours incarnées dans un sacerdoce visible. Le prêtre a toujours été le ministre attitré et consacré du culte divin, offrant à Dieu les hommages de la terre, et communiquant aux hommes les dons de Dieu : *Sacerdos, quasi sacra faciens, sacra dans.*

Tu et filii tui ministrabis in tabernaculo testimonii, avait dit Dieu à Aaron (Eccli. 45.) Le prêtre est donc consacré pour se dépenser au service divin ; il doit s'employer à l'entretien de l'autel, des lampes, des instruments du sacrifice : *Excubate in ministerio altaris* ; servir par la réception des offrandes, la garde et la préparation des victimes : *Ecce dedit tibi custodiam primitiarum mearum* ; servir par l'accomplissement des cérémonies sacrées : *Sint tecum in omnibus ceremoniis* ; servir enfin dans tous les offices, toutes les fonctions, tous les soins, toutes les nécessités du tabernacle sacré. — C'est pour ce service supérieur que Dieu les a exemptés de tout autre service humain : *Ego duxi levitas de medio filiorum Israël et tradidi donum Domino, ut serviant in ministerijs tabernaculi ejus.* (Eccli. 45.)

De même donc que le prêtre est prêtre dans toute sa personne, dans tout son être, il est religieux dans tout son être aussi et dans l'intime même de sa personnalité. C'est la fin de son élection éternelle, de sa séparation de tout ce qui est profane, de la consécration admirable dont il a été l'objet, et de l'union incomparable qui s'est faite entre Jésus et lui par l'ordination sacerdotale. Le prêtre est à Dieu, à son culte, à sa gloire, à tout ce qu'exigent de la créature sa Majesté, sa

Sainteté, sa Bonté, son Être infini ; il est voué, dédié, àxé en cette condition éminente d'une manière si intime et si absolue, que rien de semblable n'existe dans la création, même angélique. Qui dit prêtre, dit l'homme de Dieu par excellence : *tu autem, o homo Dei.* (1 Tim.) l'homme de ses intérêts, de sa gloire : *in gloriam meam creavi eum, formavi eum, feci eum.* (Is. 43.)

Faisons ici un acte de foi et d'assentiment à cette vérité fondamentale de notre sacerdoce.

Contemplons et adorons sous les voiles eucharistiques Jésus, la Religion objective et substantielle du Père, puisqu'il est sa très unique et très parfaite Hostie. Son cœur est un sanctuaire d'ou s'élèvent sans cesse vers le Père, l'adoration et les hommages du culte le plus parfait. Aussi Jésus a-t-il été appelé avec raison le grand Religieux de Dieu. Il est impossible de rien concevoir de plus grand, de plus saint au ciel et sur la terre que cette religion de Jésus, par laquelle Dieu est honoré, glorifié, exalté autant qu'il peut l'être.

Oh ! si tous les prêtres méditaient bien cette religion profonde de Jésus, notre grand Pontife, s'anéantissant dans l'Eucharistie pour respecter et exalter souverainement l'excellence infinie de l'Être divin, quelles grandes leçons ils en retireraient !

Puisque notre principale obligation est de continuer l'office du Souverain Prêtre, rendant à son Père les devoirs de tous les hommes, unissons-nous en ce moment aux hommages religieux si parfaits qu'il lui rend sans cesse en l'Eucharistie, nous efforçant d'y prendre part et de les reproduire en nous.

II — Action de grâces.

Combien ne devons-nous pas être reconnaissants envers Notre-Seigneur de nous avoir fait les ministres de son culte, les hommes consacrés de sa religion !

Et d'abord, il nous a singulièrement honorés, en nous appelant ainsi au service de son temple, au ministère de ses Autels ; c'est une part privilégiée qu'il n'a donnée qu'à nous : nous sommes devenus la tribu sainte et choisie du Seigneur, la part de son héritage : *Ipsium elegit ab omni vivente, offerre sacrificium Deo, incensum et bonum odorem.* (Eccli. 45. 20.) A nous a été donnée la garde du Tabernacle, et confié le soin de rendre à Dieu les hommages du peuple tout entier : *glorificare populum suum in nomine ejus.*

Or quelle plus belle occupation, quelles plus hautes fonctions peuvent être dévolues à un faible mortel ?

Cet honneur, du reste, que le Seigneur fait à son prêtre, en le consacrant ministre de sa religion, lui attire aussi la considération du peuple fidèle : *Fungi sacerdotio, et habere laudem in nomine ejus.* (Eccli. 45.)

De sorte que la consécration qui a fait du prêtre l'homme de la religion, le ministre attitré du culte divin, est pour lui à tous les points de vue une source de bienfaits, d'honneurs et d'avantages.

De plus, en retour de leur fidélité, si les prêtres s'acquittent avec exactitude des devoirs de leur saint ministère, des fonctions sacrées qu'ils ont à remplir dans le temple du Seigneur, s'ils gardent, cultivent, font estimer et pratiquer la vertu de religion, leur récompense sera de vivre abrité dans le sanctuaire, en compagnie du Seigneur ; ils se nourriront

à sa table, des mets qui lui sont offerts. *Omnis oblatio et sacrificium et quidquid redditur mihi tuum erit ; in sanctuario comedes illud.* Ce ne seront que choses exquisées, primeurs et prémices : *Omnem medullam olei et vini ac frumenti, quidquid offerunt primitiarum Domino, tibi dedi.* (Eccli. 45.)

Voilà quelques-uns des biens que le prêtre retirera du service des autels auquel il s'est consacré, s'il est vraiment l'homme de la religion tel que le veut le Seigneur.

Dans cette considération, laissons aller nos cœurs à la reconnaissance, et écrivons-nous avec des transports de bonheur : Qu'ils sont heureux, ô mon Dieu, ceux que avez choisis pour habiter dans votre temple et passer leur vie au service de vos autels ! *Beati qui habitant in domo tua Domine !*

III. — Réparation.

Le St Concile de Trente, rappelant au prêtre ce qu'il est dans l'Église, a dit à son sujet des paroles qu'il est bon de méditer souvent :

Nihil est quod alios magis ad pietatem et Dei cultum assidue instruat, quam eorum vita et exemplum qui se divino ministerio dedicarunt. Quapropter sic decet omnino clericos, in sortem Domini vocatos, vitam morisque suos omnes componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone aliisque omnibus rebus, nihil, nisi grave ac religione plenum præ se ferant.

Graves et solennelles paroles qui nous apprennent quelle doit être la perfection de notre Religion extérieure.

Or c'est principalement à l'Église, dans l'administration des Sacrements, aux saints Offices, dans la récitation du Bréviaire que nous devons pratiquer la grande vertu de religion.

Elle doit dans la pratique se manifester de deux manières : en réglant le maintien du prêtre dans l'exercice de ses fonctions, dans les églises et les lieux saints ; — en lui inspirant un grand zèle pour la décence de la maison de Dieu et des choses saintes qui y sont en usage ou en vénération.

I. L'esprit de religion doit en premier lieu régler notre maintien dans les églises et l'exercice de nos fonctions.

Quand on est pénétré au dedans d'une religion profonde, il en résulte dans tout l'extérieur, un ensemble de modestie, une attitude de respect, une retenue des regards et des manières, un recueillement de tous les sens, qui est pour Dieu le premier hommage que nous lui devons, pour les peuples la plus éloquente prédication, et pour nous-mêmes de la plus grande importance. Notre extérieur, notre contenance, notre démarche, nos mouvements dans l'Église, en administrant les Sacrements, dans les fonctions sacrées, tout cela doit être l'expression de la religion qui remplit notre âme. St Paul dit à tous les fidèles : *Que votre modestie soit connue de tous les hommes, car le Seigneur est près.* (Phil. IV.) Or, en quel lieu le Seigneur est-il près comme à l'Église ? Et pour qui est-il proche, comme pour le prêtre ? N'est-ce pas lui qui dit en toute vérité : *Vivit Dominus, in cujus conspectu sto.*

C'est pourquoi, le sentiment de la présence de Dieu, de sa majesté, de sa gloire devrait se laisser voir sur nos traits, dans notre tenue, nos mouvements, notre démarche, quand nous sommes dans l'exercice du culte divin.

En est-il ainsi ? Notre tenue est-elle digne, humblement grave, recueillie et modeste, quoique sans affectation, dans l'Église, dans les fonctions du service de Dieu, dans l'administration des Sacrements ? Nos regards sont-ils commandés par la nécessité ou l'utilité, et même alors sont-ils tout imprégnés de dignité ? Nos mouvements et nos gestes ne ressentent-ils pas la précipitation, l'insouciance, la négligence, l'irréligion ?

2. En second lieu, la vertu de religion doit nous inspirer un grand zèle pour la décence de la maison de Dieu et de tous les objets du culte.

Ce sont : le saint Temple et tout ce qu'il contient en fait de mobilier ; — les objets qui servent à l'Autel, surtout pour le saint Sacrifice ; — la sacristie, où se trouvent les saintes Huiles, et tout le vestiaire sacré. C'est peut-être aussi quelque chapelle ou oratoire, des croix élevées sur les places ou les routes publiques, celle du cimetière en particulier.

De tout cela avons-nous un soin vraiment religieux ? Le saint prêtre a l'œil à tout ; sa sollicitude est pleine d'amour pour tant d'objets si vénérables ; elle est attentive, minutieuse même. Mais nous, avons-nous tout le zèle nécessaire pour orner nos églises, parer les autels, n'y rien souffrir qui ne convienne à la sainteté des mystères qu'on y célèbre ? Avons-nous toute la vénération convenable pour les Saintes Écritures, les Reliques, les vases sacrés, les images, l'eau bénite, et tout ce qui sert au culte divin ?

IV. — Prière.

Frères, ô Religieux de Dieu, donnez-vous avec affection, avec constance, avec ardeur, avec modestie et piété, à toutes les œuvres de Dieu et de son culte royal. Que tout dans votre conduite, dans votre manière de faire au saint lieu et dans les fonctions saintes, respire un air de profonde religion et soit un hommage à Dieu. Honorez surtout l'Eucharistie par le respect, la piété, l'observance de tous les rites sacrés, par la splendeur de la propreté soigneusement entretenue sur votre autel et dans vos vases sacrés. Soyez dans le sanctuaire de vrais représentants de la religion, et que votre vie toute entière soit inspirée par cette vertu, *religione plenum*, comme le veut le Saint Concile.

Formons à ce sujet de bonnes résolutions et demandons à Notre-Seigneur de les bénir, de les féconder par sa grâce.

O Jésus, donnez-moi part aux dispositions religieuses dont votre âme a toujours été pénétrée envers le Père, et dont elle est encore animée en l'Eucharistie. Puissé-je, comme vous, toujours dire : *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse. Quæ placita sunt ei facio semper. Zelus domus tuæ comedit me !* C'est, ô Jésus, le vœu et la prière de mon cœur.

Que de négligences, ô mon Dieu, d'omissions et d'oublis ne dois-je point me reprocher sur le sujet que je viens de méditer, et quelles raisons pour moi de m'humilier à vos pieds en voyant avec quelle négligence je me suis acquitté du devoir de la religion, ce devoir sacerdotal par excellence !



dit saint Bernard, est l'indice des dispositions intérieures. " Que notre gravité, notre modestie et tous nos mouvements annoncent aux fidèles que nous sentons toute la grandeur de l'action que nous faisons. Que toutes les cérémonies soient bien exécutées, les rubriques bien observées. Suarez enseigne que l'omission d'une cérémonie quelconque, prescrite pour la messe, est un péché, et plusieurs docteurs pensent que l'omission d'une cérémonie importante peut constituer une faute grave. Sainte Thérèse disait : " Je donnerais ma tête pour la plus petite des cérémonies de l'Eglise. " Et le prêtre les dédaignerait !

Qu'il n'y ait donc pas de mots omis, tronqués, des bénédictions qui ne répondent à rien, des génuflexions faites avec une brusquerie et d'une manière si ridicule, qu'on les prendrait pour des actes de mépris plutôt que de respect. Il ne faut pas se contenter de faire les cérémonies exactement ; car on peut avoir une telle facilité de prononciation et de mouvement, qu'un quart d'heure suffise, et même moins, pour les expédier ; il faut éviter l'empressement et la précipitation. " Ne célébrons pas, dit saint Alphonse, comme si l'église allait s'écrouler ou comme si les voleurs étaient là, sans qu'on eût le temps de s'échapper. " Convient-il d'être pressé d'en finir avec Jésus-Christ ? C'est bien mal employer son activité que de l'employer à dire rapidement la sainte messe. " De grâce, disait le P. d'Avila à un prêtre qu'il voyait célébrer précipitamment, de grâce, traitez-le (Jésus) mieux ; il est le fils d'un père honorable. "

Célébrer la messe en moins d'un quart d'heure constitue, selon saint Alphonse, une faute grave pour deux raisons : d'abord à cause de l'irrévérence envers le Dieu de l'Eucharistie ; ensuite à cause du scandale donné au peuple. On a beau dire que les fidèles n'aiment pas les messes longues. Il y a un juste milieu qu'il faut savoir garder, et il ne faut pas régler le respect dû au saint Sacrifice sur le peu de dévotion des assistants. Si nous disions tous la messe avec la gravité et la dignité convenables, les fidèles se pénétreraient bien mieux du respect avec lequel ils doivent y assister et ne trouveraient pas mauvais d'y passer une demi-heure. Mais, la voyant dire bien souvent avec indévotion et précipitation, ils y assistent sans piété et sont impatients d'en finir.

Un hérétique alla à Rome avec l'intention d'abjurer ses erreurs ; mais, ayant vu célébrer une messe, il alla trouver le Pape et lui dit qu'il renonçait à son abjuration, convaincu que, dans l'Eglise catholique, ni les prêtres, ni le Pape lui-même

n'avaient la foi, " parce que, disait-il, si j'étais Pape et qu'il vint à ma connaissance qu'il se trouve un prêtre disant la messe sans respect, je le ferais brûler vif. Lorsque j'ai vu des prêtres célébrer ainsi sans qu'on les châtiât, j'ai été persuadé que le Pape lui-même ne croit pas. "

Disons bien la messe ; disons-la comme saint Vincent de Paul : " Il prononçait toutes les paroles, dit l'historien de sa vie, d'une manière fort intelligible, si dévote et si affectueuse, que l'on voyait que son cœur parlait avec sa bouche. On voyait particulièrement en lui deux choses qui se trouvent rarement en un même sujet : une profonde humilité et un port grave et majestueux. Il entra dans dans l'esprit de Jésus-Christ, qui porte à ce sacrifice deux qualités différentes, l'une d'hostie et l'autre de sacrificateur.

Dans la vue de la première, il s'abaissait intérieurement comme un criminel coupable de mort devant son juge, et comme tout saisi de crainte, il prononçait le *Confiteor* et ces autres paroles : *In spiritu humilitatis et in animo contrito... Nobis quoque peccatoribus... Domine, non sum dignus...* et semblables, avec un très grand sentiment de contrition et d'humilité. En qualité de sacrificateur, il offrait avec toute l'Eglise des prières et des louanges à Dieu, et tout ensemble, les mérites et la personne même de Jésus-Christ sacrifié ; ce qu'il faisait dans un esprit de religion, de respect et d'amour envers Dieu.

Sa dévotion était admirable en la célébration de la messe, surtout quand il récitait l'évangile ou qu'il rencontrait quelque parole proférée par Notre Seigneur. Il avait alors un ton de voix plus tendre et plus affectueux ; ce qui donnait grande dévotion aux assistants, et on a diverses fois entendu des personnes qui ne le connaissaient pas et qui, après avoir assisté à sa messe, disaient entre elles : " Mon Dieu, que voilà un prêtre qui dit bien la messe ! Il faut que ce soit un saint homme. " D'autres disaient qu'il leur semblait voir un ange à l'autel. Quand il se tournait vers les fidèles, il avait un visage modeste et serein et, par le geste qu'il faisait en ouvrant ses mains et en étendant ses bras, il donnait à comprendre la dilatation de son cœur et le désir qu'il avait que Jésus-Christ fût en chacun de ceux qui étaient présents. "

Que de chacun de nous, mes bien chers confrères, on puisse dire : " Oh ! que voilà un prêtre qui dit bien la messe ! "

3. *Après la messe.* — Une fervente action de grâces. Donnons-lui le temps convenable, sinon une demi-heure, comme le demande saint Liguori, au moins un quart d'heure, en nous exclamant avec ce saint : " Un quart d'heure c'est trop peu,

ô mon Dieu, c'est trop peu ! " C'est un temps si précieux ! N'ayons pas hâte d'en finir avec Jésus, pour aller parler de choses inutiles ou des affaires du monde. Dans le courant de la journée, rappelons souvent à notre souvenir la grande action du matin. Il faudrait tout rapporter à la messe, comme préparation ou comme action de grâces. Alors elle exercerait une influence toute bienfaisante sur l'ensemble de notre vie.

RETRAITE MENSUELLE

Sur nos devoirs comme confesseurs.

1. Ai-je un grand zèle pour une fonction si sainte, n'ignorant pas combien il est grand, combien il est sublime et consolant de pouvoir ainsi sauver les âmes de la servitude de péché, fermer l'enfer aux pécheurs, leur ouvrir le ciel, glorifier Dieu, réjouir les anges, consoler les affligés, relever les découragés et combattre victorieusement Satan ?

2. Pénétré de ces vérités, est-ce que je me prête volontiers à entendre les confessions, combattant fortement la répugnance naturelle et une certaine pusillanimité née de la crainte des difficultés ?

3. Ne m'arrive-t-il pas de contraindre des pénitents à attendre trop longtemps leur tour au confessionnal ?

4. Suis-je, pendant la confession elle-même, très zélé et soucieux de leur unique progrès spirituel, me sachant là le vicaire de l'amour de Jésus ?

5. Ai-je cette souveraine qualité de la *prudence*,
 a) en ne montrant pas par paroles ou par gestes, de l'étonnement, de l'ennui, ou de l'impatience ;
 b) en n'interrompant point le pénitent d'une manière inopportune ;
 c) en ne faisant pas de questions inutiles ou dangereuses ;
 d) en évitant tout ce qui pourrait pousser le pénitent au découragement ;
 e) en prenant bien garde de rendre la confession odieuse en quoi que ce soit ?

6. Depuis que je suis confesseur mon travail a-t-il produit de nombreux fruits ? Combien de pécheurs convertis ? Combien d'âmes sanctifiées ? Voit-on mes pénitents progresser dans la vertu ? La paroisse, la communauté où j'exerce le saint ministère est-elle meilleure depuis mon arrivée ?

7. Aurais-je le malheur d'être de ces prêtres ambitieux qui jalouent leurs confrères, se vantant d'avoir plus de pénitents qu'eux, des pénitents plus choisis, ou encore de ces prêtres accapareurs qui ne donnent pas entière liberté à tous leurs pénitents de s'adresser à d'autres ministres du pardon ?

8. Ne serais-je pas du nombre de ces confesseurs qui ne font autre chose au saint tribunal que d'imposer la pénitence et donner l'absolution sans vive exhortation ni conseils ?

9. Suis-je bien persuadé de ce que disait St François de Sales, à savoir : que la fonction de directeur spirituel est si importante que nous devrions le choisir entre mille et garder avec le plus grand soin un si précieux trésor ?

10. Ai-je moi-même un directeur spirituel stable, pieux, prudent, soucieux de mon avancement dans la perfection ?

11. Et si quelques confrères daignent me confier la direction de leur âme, puis-je me féliciter d'exercer ce ministère si important volontiers, avec douceur et néanmoins avec force ?

— *Volontiers*, considérant ce ministère comme très noble, très utile, très méritoire, puisque sanctifier le pasteur, c'est par là même sanctifier le troupeau. — *Avec douceur*, me montrant prêt en tout temps à recevoir les pénitents, les accueillant avec une grande bénignité, souffrant leurs défauts et leurs imperfections, compatissant à leurs rechûtes et ranimant toujours leur espoir et leur confiance. — *Avec force*, montrant une volonté ferme et constante, employant les moyens efficaces pour faire éviter les rechûtes ainsi que pour les faire avancer à grands pas dans la bonne voie.

En quelques mots, est-ce que je sais, à l'égard des confrères que j'ai pour pénitents, me montrer *père*, c.-à-d. faisant preuve de charité, de vigilance, de constance et de fermeté comme un véritable père spirituel ?

12. Est-ce que j'exige des prêtres sous ma direction ces deux choses d'importance capitale dans la vie sacerdotale : *L'oraison* et *l'étude* ?

13. Est-ce que je prends soin de les porter :

- a) à se lever à heure fixe ?
- b) à ne jamais omettre leur méditation de chaque jour ?
- c) à faire un examen sérieux de leur conscience le soir ?
- d) à tenir à la récitation quotidienne de leur chapelet ?
- e) à faire chaque jour une solide lecture spirituelle pendant environ une demi-heure ?
- f) à avoir et suivre fidèlement un petit règlement ?

O mon Dieu, faites-moi trouver un bon directeur spirituel et faites que je lui obéisse avec un grand esprit de foi. Et si vous permettez que j'aie moi-même charge d'âmes, que je sois toujours de ces confesseurs sérieux et prudents, de ces directeurs zélés et éclairés qui sont vraiment utiles aux âmes.

O mon divin Maître, j'ai honte de ne pas avoir usé mieux du pouvoir infini que vous avez daigné m'accorder au jour béni de mon ordination sacerdotale. Qu'à l'avenir je n'use de ce redoutable pouvoir des Clefs, qu'avec la prudence des saints afin de sauver des flammes éternelles le plus d'âmes possible et les mettre sur la voie de la bienheureuse éternité !

Réponses Liturgiques

Jeudi-Saint. — Rien ne s'oppose à ce que le Jeudi-Saint on fasse un exercice en l'honneur du Très Saint Sacrement, pendant lequel on chanterait un *Tantum ergo* comme à la bénédiction du Très Saint Sacrement, pourvu qu'il n'y ait ni encensement ni bénédiction. — Nous croyons même que le chant du *Pange lingua* et du *Tantum ergo* convient mieux, le Jeudi-Saint, que celui du *Stabat*.

Binage. — La S. R. C. a décidé que pour le binage, si le prêtre ne peut emporter le calice avec soi pour dire la seconde messe, il le purifie après les prières après la messe. Voici comment il doit procéder : Après la communion, il purifie ses doigts dans le petit vase des ablutions ; il récite les prières *Quod ore* et *Corpus tuum, manibus junctis super altare*, comme aux messes du jour de Noël, et après avoir récité les prières de Léon XIII après la messe, il monte à l'autel, prend le reste du précieux Sang qui serait resté au fond du calice, puis il purifie le calice comme à l'ordinaire et verse les ablutions dans un vase. Ces ablutions doivent être prises à la seconde messe ou à la messe du lendemain.

Lavabo. — Lorsque le Saint Sacrement est exposé, on doit, pour le lavabo, descendre *in plano* ou sur le premier degré de l'autel, la face tournée vers les fidèles.

Messes votivés des Quarante-Heures. — La messe votive des Quarante-Heures, en temps pascal, se dit avec les *Alleluia* et la préface de *Nativitate* et non celle du temps pascal ; mais pendant l'octave de l'Ascension, avec la préface de *Nativitate*, il faut dire 'le *Communicantes* propre.

Office canonial. — Il n'est pas permis de chanter ou de réciter au chœur entre Tierce et la messe conventuelle une prière quelconque : la messe doit suivre immédiatement Tierce. Il faut excepter le cas où l'Ordinaire prescrirait de faire précéder la messe du chant du *Veni Creator* ou d'un autre.

Procession du Très Saint Sacrement. — La Sacrée Congrégation des Rites a interdit le chant des cantiques en langue vulgaire pendant la procession du Très Saint Sacrement. (S. R. C., 1898 ad 5.) — Cette prohibition ne concerne pas évidemment les fidèles qui suivent la procession, car ils ne font pas officiellement partie de la cérémonie.

Bénédiction du Très Saint Sacrement. — Après avoir reçu le voile huméral, le prêtre ne doit pas faire d'inclination : il monte directement à l'autel, fait la génuflexion *unico genu, manibus super altare*, comme à la messe ; il ne fait qu'un seul signe de croix en élevant l'ostensoir, de manière à avoir les mains à la hauteur des yeux, puis il les descend vers la poitrine, les élève à la hauteur des épaules, les porte à gauche, puis à droite, et achève le tour comme à l'*Orate fratres*.

UN APPEL AUX PRÊTRES

Nous croyons être agréables à nos Confrères en leur donnant connaissance d'une lettre édifiante envoyée à tous les prêtres du diocèse de Charlottetown par notre zélé Directeur diocésain Mr. Martin Monaghan, avec la permission de l'Évêque du lieu, pour les inviter à s'enrôler dans l'Association.

CHER ET RÉVÉREND MONSIEUR.

Pendant la dernière retraite ecclésiastique, le prédicateur nous faisait cette remarque dans une de ses instructions : “ Quand nous nous dépensons au service du prochain, ne sommes-nous pas débordés par l'activité naturelle, et ne perdons-nous pas le goût des choses de Dieu, au double détriment de notre vie sacerdotale et du bien spirituel des âmes ? Et, comme préservatif de ce malheur, il nous parla du Très Saint Sacrement, centre de toute dévotion catholique, mais surtout de toute dévotion sacerdotale. Il nous indiqua l'Association des Prêtres-Adorateurs comme éminemment propre à exciter la dévotion et l'amour envers l'Eucharistie et à obtenir des trésors de grâces. Beaucoup de Confrères s'inscrivirent alors dans l'Œuvre, confiants que cet acte pieux attirerait sur eux et leurs troupeaux les bénédictions célestes.

Voyant l'accroissement du nombre des Associés, le P. Directeur de Montréal pria Sa Grandeur notre Évêque de vouloir bien nommer un Directeur diocésain, et Monseigneur daigna me charger de cet emploi. — C'est donc pour moi un devoir d'obéissance et d'amour de travailler à étendre l'Œuvre et d'encourager les Confrères dans la pratique de leurs saintes obligations. Ces obligations sont peu nombreuses, et les sacrifices qu'elles imposent sont amplement récompensés. En voici le résumé : 1. Une heure continue d'adoration chaque semaine devant le Très Saint Sacrement. 2. Fidélité à envoyer chaque mois au Centre de l'Œuvre le rapport des adorations faites durant le mois. 3. Une messe annuelle pour les membres défunts. La souscription annuelle est de \$ 1.00, et donne droit aux *Annales* de l'Œuvre. -- Je serais heureux de recevoir les noms de tous les prêtres du diocèse comme membres de cette belle Association.

**COTISATIONS RECUES
PENDANT LE MOIS DERNIER.**

Nos. 420 : \$ 1.00 — 421 : \$ 1.00 — 444 : \$ 1.00 — 841 : \$ 1.00 —
929 : \$ 0.50 — 937 : \$ 1.00 — 990 : \$ 2.00 — 1013 : \$ 1.00 — 1044 :
\$ 1.00 — 1104 : \$ 2.00 — 1105 : \$ 2.00 — 1111 : \$ 1.00 — 1117 : \$ 1.00
1228 : \$ 1.00 — 1367 : \$ 1.00 — 1381 : \$ 1.00.

Nous rappelons que tous les Confrères qui acquittent pour l'Œuvre la cotisation de \$1.00 ont droit, en plus des "Annales," à un abonnement au "Petit Messager du Très Saint Sacrement."

**Confraternitas Sacerdotalis
Adorationis Sanctissimi Sacramenti**

Numerus inscriptionis

Nomen :

Prænomen :

Mensis

1	7	13	19	25
2	8	14	20	26
3	9	15	21	27
4	10	16	22	28
5	11	17	23	29
6	12	18	24	30
				31

Recômmendations aux Prières

Le nouvel évêque nommé de Trois-Rivières. — Le Congrès eucharistique qui se réunira bientôt à Lourdes. — La cause de béatification du vénéré P. Eymard. — La diffusion de l'Archiconfrérie du Saint Sacrement dans les paroisses. — Les prochaines retraites ecclésiastiques. — Le Chapitre général de la Congrégation du T. S. Sacrement. — Plusieurs entreprises importantes. — Plusieurs Confrères malades. — Plusieurs pécheurs. — Toutes les intentions recommandées sur les libellums du mois dernier.

Nous tenons à la disposition de nos Confrères des Formules pour l'érection canonique de la Confrérie du Très Saint Sacrement et son affiliation à l'Archiconfrérie romaine.

COMMENDATIONES :

OUVRAGES

pour la Prédication Eucharistique.

Somme de la Prédication eucharistique, par le R. P. *Tesnière*, de la Cong. du T. S. Sacrement, docteur en théologie. — Ouvrage honoré d'un Bref de S. S. Léon XIII et des éloges d'un grand nombre d'Évêques.

Ière Partie : LES NOMS, LES FIGURES ET LES PROPHÉTIES DE L'EUCCHARISTIE. — 1 vol. in-12 de 668 pages. . . . \$ 1.00.

IIème Partie : LA NATURE ET LES EFFETS DE LA COMMUNION. — 2 vols. in-12, le premier de 500 p. le second de 650 p. . \$ 2.00.

IIIème Partie : LE CŒUR DE JÉSUS-CHRIST : Révélation évangélique ; révélation eucharistique. — 2 forts vols. in-12. . . \$ 2.00.

Le Missionnaire du Jour de la Première Communion, renfermant 69 instructions ou allocutions pour toutes les circonstances de ce grand jour. — 1 vol. in-8. 70 cts.

Le Missionnaire de l'Eucharistie et de l'Adoration perpétuelle. renfermant 43 instructions sur l'Eucharistie. — 1 vol. in-8. 70 cts.

L'Adoration Perpétuelle : deuxième Recueil de sermons pour les Quarante-Heures et l'Octave de la Fête-Dieu. — 1 vol. in-8. 70 cts.

L'Année liturgique du Prédicateur : Cours d'instructions sur la Liturgie des Dimanches et Fêtes. — 1 vol. in-8. . . 70 cts.

Retraite de Première Communion, par l'abbé *C. Martin*. — 1 vol. in-8. 35 cts.



BUREAU DES OEUVRES EUCCHARISTIQUES
320, Avenue Mont-Royal, Montréal.